

Exemple de soumission — Contrat 2026-2528

2026-09-22

Lettre de présentation (exemple)

Soumissionnaire fictif utilisé pour cet exemple : **Construction Rivard & Fils inc.**, PME générale en construction et plomberie basée à Boisbriand — à remplacer par les coordonnées réelles du client.

Construction Rivard & Fils inc. 1234, rue des Industries, Boisbriand (Québec) J7G 1A1 Tél. : 450 555-1234 · RBQ : [numéro de licence] · NEQ : [numéro NEQ]

Boisbriand, le [date]

Ville de Boisbriand Service juridique et greffe, bureau 120 940, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7G 2J7

Objet : Soumission — Contrat n° 2026-2528 — Travaux de démolition et de construction de la plomberie aux Travaux publics, Phase 2

Madame, Monsieur,

Construction Rivard & Fils inc. a le plaisir de soumettre son offre pour les travaux de démolition et de construction de la plomberie au Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand (740, chemin de la Grande-Côte), conformément aux documents d'appel d'offres du contrat 2026-2528, incluant l'Addenda n° 1 daté du 15 septembre 2026.

Notre soumission comprend l'ensemble des documents requis à la clause 2.6 du Cahier des charges générales, soit : le Formulaire de soumission et le Bordereau de prix dûment complétés et signés, la Déclaration du soumissionnaire (Annexe I), la Déclaration de la Charte de la langue française (Annexe II), la garantie de soumission (Annexe III), la lettre d'engagement de la caution (Annexe IV), la Preuve d'expérience (Annexe VII), ainsi que les licences, attestations et certificats exigés.

Nous confirmons avoir pris connaissance de l'ensemble des documents d'appel d'offres, incluant les cahiers des charges techniques (plomberie et architecture), les plans et l'Addenda n° 1, et nous engageons à réaliser les travaux dans les délais prescrits : trois (3) semaines pour la démolition et les travaux sous dalle, six (6) semaines pour la tuyauterie, et achèvement des travaux de finition en décembre 2026, suivant l'émission du bon de commande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

[Nom du signataire], [Titre] Pour Construction Rivard & Fils inc.

Sommaire de l'appel d'offres

Élément	Détail
Numéro de contrat	2026-2528
Donneur d'ouvrage	Ville de Boisbriand
Objet	Démolition et construction de la plomberie — Travaux publics, Phase 2
Date de publication	9 septembre 2026
Date limite de réception	28 septembre 2026, avant 11 h 00
Ouverture des soumissions	28 septembre 2026, 11 h 00
Validité de la soumission	90 jours suivant la date limite
Durée du contrat	Environ 3 mois
Mode de transmission	SEAO (électronique) ou papier sous pli cacheté — un seul mode au choix
Critère d'attribution	Plus bas soumissionnaire conforme
Addenda	N° 1, publié le 15 septembre 2026 (à confirmer avant le dépôt)

Exigences d'admissibilité

1. Place d'affaires au Québec, ou dans un territoire visé par un accord de libéralisation applicable (Accord Québec-Ontario)

2. Minimum 3 ans d'expérience et 5 contrats semblables (plus de 100 000 \$ chacun) réalisés dans les 5 dernières années
3. Licence RBQ valide dans les sous-catégories appropriées aux travaux
4. Non inscrit au registre des entreprises non admissibles (RENA) ni à la liste des entreprises non conformes au processus de francisation
5. Autorisation de contracter de l'AMP, si requise selon le montant de la soumission

Échéancier des travaux imposé par le contrat

- Démolition et travaux sous dalle : 3 semaines suivant l'émission du bon de commande
- Tuyauterie : 6 semaines suivant l'émission du bon de commande
- Finition : décembre 2026 (date précise fixée à la réunion de démarrage)

Portée technique des travaux (sommaire)

Cette section n'est pas exigée par les documents de soumission — le Formulaire de soumission ne demande qu'un prix forfaitaire par poste (voir Bordereau de prix, plus loin). Elle est ajoutée ici à titre d'exemple de valeur ajoutée : plusieurs entrepreneurs joignent un court résumé de leur compréhension du projet à leur lettre de présentation pour démontrer leur sérieux.

Démolition (Cahier technique — Architecture, section 2-20)

- Travaux en deux phases distinctes : démolition et disposition des éléments d'architecture, puis démolition et disposition des éléments de mécanique et d'électricité.
- L'état des lieux à considérer est celui qui prévaut **au moment de l'adjudication du contrat**, non celui illustré aux plans de conception — une visite des lieux est donc essentielle avant de soumissionner.
- Après démolition, tout vice apparent (fissures, dommages, etc.) doit être réparé, même si les travaux de réparation ne sont pas explicitement décrits aux documents.
- Les matériaux de démolition demeurent la propriété de l'entrepreneur général, sauf indication contraire aux plans.

Plomberie (Cahier technique — Plomberie, Planeko, dossier 2025012)

- Conformité au Code national de plomberie – Canada 2020, à la Loi sur le bâtiment et au CNB 2020 modifié.

- Démantèlement des réseaux et appareils existants; nouveaux réseaux d'eau froide et d'eau chaude, drainage sanitaire et événements.
- Tuyauterie de cuivre type L (apparent) ou K (sous dalle); PEX admis pour les sections dissimulées de 1 po ou moins; drainage en PVC DWV, ABS DWV ou fonte selon l'emplacement.
- Essais obligatoires avant fermeture : réseau d'évacuation à l'air (35 kPa, 15 min) et réseau d'alimentation à l'eau/air (700 kPa, 2 h).
- Inspection par caméra et vérification des pentes de drainage **avant** la coulée de la dalle — point de coordination critique avec les travaux de béton.
- Calorifugeage requis selon un tableau d'épaisseurs par diamètre de tuyau; identification des réseaux par étiquettes P-touch.

Finis touchés par les travaux (Cahier technique — Architecture, divisions 3, 6, 7, 9)

Élément	Exigence clé
Béton (finis et coulis)	Garantie 1 an; coulis anti-retrait 20 MPa, coulis sans retrait 50 MPa; fini de dalle à la truelle lisse
Gypse	16 mm, type X (ignifuge) dans les locaux humides; gypse hydrofuge Fiberock ou équivalent
Isolation et scellants	Isolant acoustique dans les cloisons; scellants Sikaflex ou équivalent; garantie de 1 à 3 ans selon le produit
Plancher (aires touchées)	Linoléum Forbo Marmoleum sur dalle existante, préparée et nivelée; garantie fabricant 5 ans, installation 3 ans
Peinture	Systèmes MF Proline à faible COV (inspiration LEED); garantie 1 an
Quincaillerie de portes	Marque de référence Assa Abloy; système à clé maîtresse existant à coordonner avec la Ville

Ce niveau de coordination entre corps de métier — démolition, plomberie, béton, finis — est justement le type d'information que Nexia peut extraire automatiquement des cahiers techniques pour produire une checklist de coordination propre à chaque soumission.

Annexe I — Déclaration du soumissionnaire (exemple rempli)

Cette annexe (Règlement RV-1650, article 7) doit être complétée, signée et jointe à la soumission — son omission entraîne l'irrecevabilité immédiate. Voici comment une PME comme Construction Rivard & Fils inc. y répondrait typiquement.

Point	Déclaration exigée	Réponse (exemple)
7°	Soumission établie avec ou sans collusion / entente avec un concurrent	(a) coché — aucune collusion, entente ni arrangement
8° à 11°	Absence de communication, entente ou tentative d'influence relative aux prix, méthodes ou au processus de sélection	Confirmées telles quelles
12°	Activités de lobbying exercées par ou pour le soumissionnaire	(a) coché — aucune activité de lobbying
13°	Liens familiaux, financiers ou autres susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêts avec le conseil, les dirigeants ou les employés de la Ville	(a) coché — aucun lien de cette nature
14°	Connaissance des exigences d'intégrité prévues à la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>	Confirmée

Signé par : [Nom, titre du représentant autorisé] — le [date] Pour : Construction Rivard & Fils inc.

Point d'attention pour les clients de Nexia : les points 7°, 12° et 13° exigent qu'une case soit cochée — une soumission autrement conforme est régulièrement rejetée pour une case oubliée sur cette seule annexe.

Annexe II — Déclaration de la Charte de la langue française (exemple rempli)

Construction Rivard & Fils inc. emploie moins de 25 personnes — le cas le plus fréquent chez les PME clientes de Nexia.

Point	Situation	Réponse (exemple)
5° b)	Établissement au Québec, moins de 25 employés, n'a pas refusé l'offre de services d'apprentissage du français de Francisation Québec	Coché — cas applicable

Signé par : [Nom, titre] — le [date] Pour : Construction Rivard & Fils inc.

À 25 employés ou plus depuis 6 mois ou plus, l'entreprise doit plutôt cocher le point 5° d), et fournir un certificat de francisation ou une attestation de programme de francisation valide de l'Office québécois de la langue française. Une inscription sur la liste des entreprises non conformes entraîne le rejet automatique de la soumission.

Annexe VII — Preuve d'expérience (exemple rempli)

Le contrat exige au moins 3 ans d'expérience et 5 contrats semblables de plus de 100 000 \$ réalisés dans les 5 dernières années. Les trois entrées ci-dessous sont **fictives**, à titre d'exemple de format — à remplacer par les projets réels du client (deux autres entrées seraient nécessaires pour atteindre les 5 contrats exigés).

Année	Client	Adresse / Téléphone	Durée	Valeur	Description sommaire
2023–2024	Ville de Lac-Serein (exemple)	100 rue Principale, Lac-Serein · 450 555-2211	4 mois	185 000 \$	Démolition et remplacement de la plomberie sanitaire au garage municipal
2022	Centre de services scolaire des Trembles (exemple)	480 boul. des Érables, secteur des Trembles · 450 555-3344	3 mois	142 000 \$	Réfection de plomberie et démolition partielle à une école secondaire
2021–2022	Municipalité de Rivière-Grise (exemple)	5 rue de l'Église, Rivière-Grise · 450 555-7788	5 mois	210 000 \$	Travaux de démolition et de plomberie au centre communautaire

Nexia peut pré-remplir ce tableau automatiquement à partir de l'historique de projets déjà fourni par le client, et signaler si le nombre ou la valeur des contrats ne suffit pas encore à satisfaire l'exigence d'expérience d'un appel d'offres donné.

Bordereau de prix (exemple)

Reproduit la structure exacte de la page 4 du Formulaire de soumission (Bordereau de prix) — chaque poste est un prix forfaitaire. Les montants ci-dessous sont fictifs et à titre d'exemple seulement; un soumissionnaire réel doit les établir à partir de son propre estimé (matériaux, main-d'œuvre, sous-traitance, frais généraux et profit).

Nº	Description	Prix forfaitaire (exemple)
1	Sciage, gougenage et réfection du béton	18 500 \$
2	Appareil de plomberie selon devis au plan – Phase 2	62 000 \$
3	Alimentation de la tuyauterie et des raccords de cuivre	54 000 \$
4	Démantèlement des appareils existants	12 500 \$
5	Connexion d'alimentation d'eau à la tuyauterie existante	9 800 \$
6	Drainage et évent de tuyauterie en PVC	41 000 \$
7	Drain de plancher	7 200 \$
8	Isolation	15 000 \$
9	Sous-total	220 000 \$
10	TPS (5 %)	11 000 \$
11	TVQ (9,975 %)	21 945 \$
12	TOTAL (taxes incluses)	252 945 \$

Les montants des garanties et cautionnements de la section suivante sont calculés à partir de ce total illustratif de 252 945 \$.

Garanties, cautionnements et assurances requis

Montants calculés sur le total du bordereau de prix illustratif ci-dessus, soit **252 945 \$ avec taxes** (220 000 \$ avant taxes) — à ajuster selon les prix réels de l'entrepreneur une fois le bordereau complété.

Exigence	Montant / condition	Calcul (exemple à 252 945 \$ avec taxes)
Garantie de soumission (Annexe III)	10 % du montant total, chèque certifié ou cautionnement, valide 90 jours	25 294,50 \$
Cautionnement d'exécution (Annexe V)	50 % du montant total avec taxes	126 472,50 \$
Cautionnement des obligations — gages, matériaux et services (Annexe VI)	50 % du montant total avec taxes	126 472,50 \$
Lettre d'engagement de la caution (Annexe IV)	Garantit l'émission des deux cautionnements ci-dessus si le contrat est attribué	—
Assurance responsabilité civile « wrap-up »	Minimum 5 000 000 \$ par sinistre et par période	—
Assurance automobile (FPQ n° 1)	Minimum 2 000 000 \$ par sinistre	—
Assurance chantier « tous risques »	110 % du prix du contrat, taxes incluses	278 239,50 \$
Assurance matériel de l'entrepreneur	Formule « tous risques » sur l'équipement	—
Retenue contractuelle	10 % retenu sur chaque certificat mensuel jusqu'à l'acceptation provisoire	—
Retenue de garantie	5 % supplémentaire retenu de l'acceptation provisoire jusqu'à l'acceptation finale (1 an plus tard)	—

La garantie de soumission et la lettre d'engagement de la caution doivent être jointes dès le dépôt de la soumission — sans elles, la soumission est irrecevable. Les cautionnements d'exécution ne sont exigés qu'après l'attribution du contrat, dans les 15 jours.

Échéancier proposé

Avant le dépôt de la soumission

Étape	Échéance
Visite des lieux (sur rendez-vous, individuelle)	Au plus tard le 24 septembre 2026
Questions ou demandes de clarification	Au moins 72 heures avant la date limite
Dépôt de la soumission (SEAO ou pli cacheté)	Avant 11 h 00, le 28 septembre 2026

Après l'attribution du contrat

Phase	Délai contractuel	Échéance indicative (exemple)
Émission du bon de commande	—	~15 octobre 2026
Réunion de démarrage + dépôt du calendrier d'exécution	Dès la première réunion de chantier	~16 octobre 2026
Enregistrement numérique des lieux contigus	Avant le début des travaux (aucune excavation sans lui)	Avant le ~20 octobre 2026
Démolition et travaux sous dalle	3 semaines suivant le bon de commande	~20 octobre au 5 novembre 2026
Travaux de tuyauterie (plomberie)	6 semaines suivant le bon de commande	~20 octobre au 26 novembre 2026
Travaux de finition	Décembre 2026 (date précisée à la réunion de démarrage)	Décembre 2026
Demande d'acceptation provisoire	À l'achèvement des travaux	Fin décembre 2026
Acceptation finale (fin de la retenue de 5 %)	1 an après l'acceptation provisoire	~Décembre 2027

Les dates d'exemple supposent une attribution du contrat environ deux semaines après l'ouverture des soumissions — à ajuster dès que le bon de commande réel est émis. Horaire de travail imposé : 7 h à 17 h 30, du lundi au vendredi, aucun départ de machinerie ni

livraison avant 7 h.

Liste de vérification des documents à joindre

Basée sur la clause 2.6 du Cahier des charges générales — plusieurs de ces omissions entraînent à elles seules l'irrecevabilité immédiate de la soumission.

- ☐ Formulaire de soumission complété et signé
 - ☐ Bordereau de prix complété et signé
 - ☐ Déclaration du soumissionnaire — Annexe I
 - ☐ Déclaration de la Charte de la langue française — Annexe II (ou preuve OQLF équivalente)
 - ☐ Garantie de soumission — Annexe III (10 % du montant total avec taxes)
 - ☐ Lettre d'engagement de la caution — Annexe IV
 - ☐ Autorisation de signer la soumission (résolution ou procuration)
 - ☐ Attestation de Revenu Québec valide
 - ☐ Validation de conformité CNESST (émise depuis moins de 90 jours)
 - ☐ Certificat d'assurance ou lettre d'engagement de l'assureur
 - ☐ Preuve d'expérience — Annexe VII (5 contrats semblables, 5 dernières années)
 - ☐ Autorisation de contracter de l'AMP (si requise selon le montant)
 - ☐ Copie de la licence RBQ, dans les sous-catégories appropriées
 - ☐ Liste complète de la machinerie et de l'outillage
 - ☐ Liste des sous-traitants, le cas échéant
-

Ce que Nexia peut automatiser

Ce document illustre l'ampleur du travail administratif derrière une seule soumission publique : plus de 15 pièces à rassembler, des montants à calculer à partir du bordereau de prix, et des délais stricts et non négociables. Le radar d'appels d'offres identifie déjà les avis pertinents pour chaque PME cliente ; la prochaine étape naturelle est de générer automatiquement une première ébauche comme celle-ci — lettre de présentation, annexes pré-remplies et liste de vérification — à partir du profil d'entreprise et des documents de l'avis, que le client n'a plus qu'à valider et signer.